

AVIS DE MARCHE
Marché privé de travaux

RÉFECTION DES PEINTURES EXTERIEURES
DES IMMEUBLES LOCATIFS S.IM.KO.
MARCHÉ 2023

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO.)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

2. Procédure de passation

Marché à Procédure Adaptée.

L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire en application des dispositions des articles L2112-2 et L5132-4 du code de la commande publique.

3. Objet de la consultation

Réfection des peintures extérieures des immeubles locatifs de la S.IM.KO. – Marché 2023.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation et sont répartis en vingt-quatre (24) lots définis ci-après :

- ◇ LOT 01 – 14 MOB CHARRET – KOUROU
- ◇ LOT 02 – 12 CABALOU – KOUROU
- ◇ LOT 03 – 17 COURBARIL – KOUROU
- ◇ LOT 04 – 69 BERLIOZ – KOUROU
- ◇ LOT 05 – 31 ANSE III – KOUROU
- ◇ LOT 06 – 24 LE TIRANT BSPP – KOUROU
- ◇ LOT 07 – 25 TRACE BSPP – KOUROU
- ◇ LOT 08 – 31 RESIDENCE JADE– KOUROU
- ◇ LOT 09 – 74 LLS SAVANE – KOUROU
- ◇ LOT 10 – 22 LLS DUCHESNE – KOUROU
- ◇ LOT 11 – 39 PLS ANSE V – KOUROU
- ◇ LOT 12 – 44 LLS RABAN – CAYENNE
- ◇ LOT 13 – 4 LLS CHAMBEAU – KOUROU
- ◇ LOT 14 – 24 PLS RABAN –CAYENNE
- ◇ LOT 15 – 6 LLTS AB 251 – KOUROU
- ◇ LOT 16 – 172 LLS RESIDENCE CROUS– KOUROU
- ◇ LOT 17 – 24 PLS MONTABO VILLAGE – CAYENNE
- ◇ LOT 18 – 16 PLS MONTABO VILLAGE – CAYENNE
- ◇ LOT 19 – 66 LLS HAMEAU DU COLLEGE – MONTSINERY
- ◇ LOT 20 – 20 LLTS HAMEAU DU COLLEGE – MONTSINERY
- ◇ LOT 21 – PSPK (Agence Pôle Emploi) – KOUROU
- ◇ LOT 22 – HOTEL ARTISANAL CABALOU – KOUROU

- ◇ LOT 23 – URANUS – CAYENNE
- ◇ LOT 24 – RESIDENCE SAINT AGATHE – MACOURIA

Dévolution en marchés de travaux séparés pour chacun des lots.

Possibilité est offerte aux candidats de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Le nombre maximal de lots pouvant être attribués au même soumissionnaire est fixé à 5 (cinq).

Les variantes sont autorisées.

4. Délai d'exécution

La totalité des travaux sera réceptionnée au plus tard le 31 décembre 2023. Il appartient à l'entreprise de préciser son planning général d'intervention avec un détail par lot (délai en semaine). Le point de départ du délai est fixé par un ordre de service établi par le Maître d'ouvrage.

5. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : tel que mentionné dans le Règlement de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

Avant toute notification, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché devra produire les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.

6. Critères de jugement des candidatures et d'attribution des marchés :

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d'affaires,...) après analyse des dossiers technique et de références. Les candidats ne présentant pas de capacités techniques et financières jugées suffisantes à la réalisation du (des) lot(s) concerné(s) seront écartés.

Critères d'attribution : indiqués au RC - article 6.3 – Examen des offres.

7. Modalités de financement / paiement

Voir documents de la Consultation

8. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

9. Date limite de réception des offres

Mercredi 22 Mars 2023 à 12 heures

10. Adresse où les offres doivent être transmises :

Uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront,

en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

11. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

12. Renseignements d'ordre administratif et technique.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur. Une réponse sera alors diffusée en temps utile à toutes les entreprises susceptibles d'être concernées.

13. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal Judiciaire de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

14. Organes de publication

. BOAMP n° 23-23511

. Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>

. Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence » .

15. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion

Jeudi 23 février 2023